



DOSSIER D'INSCRIPTION 2018

Accueil Collectif de Mineur (ACM)

Espace Jeunes 12- 17 ans (à partir de l'année 2005)

Cher(s) parent(s),

Pour le dossier de votre enfant, il est nécessaire de nous faire parvenir les documents demandés :

- Fiche d'inscription**
- Fiche de responsabilité**
- Fiche sanitaire**
- Certificat et prescriptions médicales si l'enfant présente des troubles de la santé**
- Photocopies du carnet de vaccination à jour**
- Attestation de la sécurité sociale (ou photocopie de la carte vitale)**
- Responsabilité civile (copie de l'attestation assurances)**
- Un justificatif concernant votre quotient familial de votre organisme de prestations familiales pour les séjours**
- Règlement intérieur**
- Fiche pour apprendre à te connaître**
- Un règlement de 12€ pour l'année civile à l'ordre du Trésor Public.**

Si vous ne souhaitez pas nous communiquer votre quotient familial, nous vous informons que vous payerez la somme maximum.

Vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, cher(s) parent(s), l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction

N.B : Après trois relances nous serons dans l'obligation de refuser l'accueil des enfants aux dossiers incomplets.

FICHE D'INSCRIPTION 2018

Photo

Identité du jeune :

NOM (en majuscules) :

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone / email du jeune :

Classe et collège fréquentés au 1^{er} Janvier 2018 :

Identité du responsable légal :

Responsable légal(e) du jeune :

	Responsable légal 1		Responsable légal 2		Autres représentant légal (personne physique ou morale)	
Lien avec le jeune (parents, tuteur,...)						
Nom et prénom :						
Adresse :						
CP et ville :						
Téléphone domicile :						
Téléphone portable :						
Téléphone travail :						
Email :						
Profession exercée **:						
Je souhaite recevoir des informations liées à l'Espace Jeunes par courrier électronique :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Êtes- vous affilié au régime général de la sécurité sociale ?*	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		
Si non, à quel régime êtes-vous affilié?*						
Êtes- vous allocataire de la CAF ?*	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		
Si oui, N°Allocataire CAF*						
Êtes- vous allocataire de la MSA ?*	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		
Si oui, N°Allocataire MSA*						
Pouvez-vous percevoir des allocations d'un autre organisme?*	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		
Si oui, lequel?*						
Sous quel identifiant?*						

Remarque importante : Les renseignements ci-dessus et particulièrement les coordonnées téléphoniques doivent toujours être à jour. Toute modification devra être immédiatement portée à la connaissance de l'Espace Jeunes. Dans le cas contraire, la commune décline toute responsabilité en cas d'impossibilité de contacter les parents ou toute autre personne désignée.

***Toutes ces informations ne seront pas diffusées, mais elles nous sont INDISPENSABLES afin d'assurer la gestion administrative de l'Espace Jeunes. **donnée facultative**

FICHE DE RESPONSABILITE 2018

L'inscription de votre enfant à l'ACM de la commune de Saint-Erblon est valable à compter du jour où vous remettez le dossier à la Mairie ou au responsable de l'ACM et ce jusqu'à la fin de l'année civile.

Votre enfant sera sous la responsabilité de(s) animateur(s) à l'intérieur de la structure d'Accueil et en cas de sorties programmées.

A - AUTORISATION DE LA FAMILLE

Je soussigné(e), responsable légal autorise mon enfant à participer à toutes les activités de l'ACM, à être conduit sur les lieux des activités extérieures à l'ACM (spectacles, visites,...) dans les conditions fixées par le responsable.

D'autre part le responsable légal :

Pour la période du au

	Autorise mon enfant à rentrer seul *	N'autorise pas mon enfant à rentrer seul *	Commentaires /autres
Le mercredi (après 17h seulement)			
Le samedi			
Les périodes de vacances scolaires			
Lors de soirée à l'Espace Jeunes			

Autre possibilité : Pour la période du au

	Autorise mon enfant à rentrer seul *	N'autorise pas mon enfant à rentrer seul *	Commentaires /autres
Le mercredi (après 17h seulement)			
Le samedi			
Les périodes de vacances scolaires			
Lors de soirée à l'Espace Jeunes			

* cochez la case correspondante

En cas de changement exceptionnelle ou de modification permanente, veuillez nous communiquer cette information par un mot écrit.

B - AUTORISATION DES PERSONNES A VENIR CHERCHER L'ENFANT OU PERSONNE APPELER EN CAS D'URGENCE

J'autorise :

Nom et Prénom Lien de parentalité	Adresse	Téléphones	Récupérer mon enfant	Appeler en cas d'urgence
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

(Si dans l'année une personne non inscrite dans ce dossier peut venir chercher l'enfant, il faudra alors fournir une autorisation écrite. Une pièce d'identité pourra être demandée à la personne venant chercher votre enfant)

C - AUTORISATION DE TRANSPORT

Je soussigné(e) Monsieur, Madame,, responsable légal du jeune

Autorise les animateurs du Service Jeunesse à transporter mon enfant lors d'activités.

OUI

NON

Autorise mon enfant à utiliser les transports en commun dans le cadre de sortie en extérieur avec les animateurs du service jeunesse.

OUI

NON

D - DROIT A L'IMAGE ET A LA VOIX

Je soussigné(e) Monsieur, Madame,, responsable légal du jeune

Autorise l'ACM de la commune de Saint-Erblon à prendre des photos de mon enfant ou des enregistrements vocaux et à les utiliser dans le cadre pédagogique (publications, site Internet, ...).

Refuse la capture et la diffusion d'images ou d'enregistrements vocaux de mon enfant.

E - ASSURANCE

Nous vous invitons à vérifier auprès de votre assureur si votre police d'assurance couvre les dommages corporels auxquels votre enfant peut être exposé durant les activités de l'ACM, le cas échéant nous vous conseillons de souscrire une assurance.

(Joindre une copie de l'assurance)

F - ENGAGEMENT

Je soussigné(e)....., responsable légal(e) dem'engage à payer l'adhésion à l'Espace Jeunes et à régler les activités payantes supplémentaires auxquelles l'enfant participera (camps d'été, sorties événementielles...)

Signature (responsable légal) :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2018

1 - L'enfant

NOM :

PRENOM : NE(E) LE :

TAILLE : mètres centimètres POIDS : Kilos

N° Sécurité Sociale :

Médecin traitant : Téléphone : 0

L'enfant suit-il un traitement médical ? OUI NON

Si oui, lequel ? (merci de joindre les justificatifs médicaux)

2 - Ses vaccinations

Référez-vous au carnet de santé ou aux certificats de vaccination de l'enfant.

Vaccins Obligatoires	Oui	Non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diptérie				Coqueluche	
Tétanos				Hépatite B	
Poliomyélite				Rubéole oreillons rougeole	
Ou DT Polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autre	

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

3 - Ses allergies

Asthmes OUI NON Alimentaire OUI NON

Médicamenteuse OUI NON Autres :

Recommandation à transmettre à l'équipe :
.....
.....

4 - Ses antécédents médicaux

Indiquez les maladies qu'a déjà eues l'enfant :

- Rubéole Rhumatisme articulaire aigu Otite
 Varicelle Scarlatine Rougeole
 Angine Coqueluche Oreillons

Autre précisé :

Indiquez et datez les hospitalisations et/ou opérations subies par votre enfant, ainsi que les difficultés de santé rencontrées précédemment et les précautions à prendre.

.....
.....

Signature (responsable
légal) :

Règlement intérieur

Présentation de la structure jeunesse

L'espace Jeunes est un service Municipal ouvert à tous les jeunes de 10 à 17 ans.
Il est situé au 3 rue des leuzières.
C'est un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations et d'expressions favorisant l'émergence de projets et la création culturelle. Toute cohabitation doit se faire dans le respect de l'autre, la neutralité, la laïcité et la tolérance.
Les projets pédagogique et éducatif sont consultables à l'Espace Jeunes.

Responsabilité

Les animateurs, sous la responsabilité de la responsable du service éducation, ont toute autorité pour veiller au bien être de chacun durant l'accueil informel, les séjours, les stages et les activités organisés par l'Espace Jeunes.
La responsable éducation se réserve le droit de prononcer l'exclusion définitive de tout jeune ayant un comportement dangereux ou préjudiciable au bon fonctionnement du centre.

Modalité d'inscription

Accueil : L'accueil informel de l'Espace Jeunes est ouvert à tous les jeunes âgés de 10 à 17 ans. L'accès au local et aux jeux (jeux de société...) y est libre.

Il est demandé une participation annuelle de 12 €. Un dossier d'inscription est remis à chaque jeune. Il est à compléter et à faire signer par les parents ou le tuteur légal puis à remettre à l'équipe d'animation dans les plus brefs délais. Ce dossier est à renouveler chaque année civile. Chaque jeune doit également s'acquitter du pointage lors de ses arrivées et départs de l'Espace Jeunes.

Horaire : L'accueil informel et les activités de la structure jeunesse :

> Pendant les périodes scolaires :

- Le mercredi de 13h30 à 18h (présence obligatoire de 14h30 à 17h pour les 10-11 ans).
- Le samedi l'espace jeunes est ouvert seulement sur projet des jeunes sur projet des jeunes ou lors de temps-forts. Ces temps sont indiqués dans le programme d'animation ou par mail aux familles.
- Des accueils en soirée le vendredi (18h/22h) peuvent également être proposés selon l'investissement et l'envie des jeunes

> Pendant les congés scolaires

- Du lundi au vendredi de 14h à 18h durant les congés scolaires.
 - Des accueils en soirée (18h/22h) peuvent également être proposés certains soirs
 - Des nuitées et des camps ou des mini-séjours peuvent également être organisés
- Toute ouverture ou fermeture de l'Espace Jeunes fait l'objet d'une information préalable (affichage sur la porte du local des jeunes).

Déroulement d'une journée type à l'Espace Jeunes:

- 13h30-14h30 : accueil des jeunes et des familles
- 14h30-17h00 : temps d'animations (activité manuelle, sportive,...)
- 17h00-18h00 : regroupement des 10/12 ans avec les plus de 12 ans et départ échelonné des jeunes

Informel : Tout jeune fréquentant l'Espace Jeunes s'engage à respecter les règles de vie affichées dans les locaux et découlant du présent règlement intérieur, lequel précise entre autres l'obligation de respect des biens et des personnes.

Les activités

Inscription : la structure jeunesse organise et anime des activités en direction du public pré adolescent et adolescent adapté en fonction de leur âge et de leurs besoins.

Les jeunes s'inscrivent seulement pour les sorties en extérieur (bowling, karting,...) au moins 48h à l'avance ou date précisée par les animateurs en amont sur le programme d'animation. Toute demande effectuée après ce délai ne sera pas prise en compte. Pour ce type de sortie, il est demandé au responsable légal de remplir une autorisation parentale (disponible au local des jeunes).

En cas d'accident, la responsabilité de la commune n'est engagée qu'envers les membres inscrits.

Information : l'équipe d'animation s'engage à informer les parents des conditions dans lesquelles se déroulent les activités (dates, lieux, horaires, encadrement,...).

Dispositions particulières

Vêtement et objets personnels : Les vêtements, sacs ou objets personnels de valeur sont sous la seule responsabilité du jeune.

Le tabac : il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux. Les mégots doivent être mis dans le cendrier extérieur et non jeté par terre.

L'alcool et la drogue : il est interdit d'introduire de l'alcool et/ou la drogue à l'intérieur et à proximité du local sous peine d'être exclu définitivement.

Crachat et papiers : il est interdit de cracher par terre dans le local et dans le périmètre du local. Les papiers et autres débris doivent être jetés dans les poubelles intérieurs et extérieurs.

Le matériel : le matériel doit être rangé après utilisation. Tout matériel cassé ou dégradé de manière volontaire devra être remplacé ou remboursé.

Les véhicules à moteur et non moteur : les scooters, les motocyclettes et autres véhicules moteur et non moteur doivent être rangés correctement aux endroits réservés à leur effet.

Le ménage : tout le monde doit participer au ménage du local.

Respect envers les adolescents fréquentant la structure et les animateurs (notamment sur le vocabulaire employé, le ton,...)

En fonction des actes de non-respect des règles de vie du local Jeunes,

Signature du responsable légal :

Signature jeune :

FICHE POUR APPRENDRE A TE CONNAITRE

Nom :

Prénom :

1- Qu'est-ce que tu aimes faire ?

-
-
-
-

2- Qu'est-ce que tu détestes ?

-
-
-
-

3- Comment- tu te qualifies ? (Entoure une ou plusieurs propositions)

- Sportif
- Dessinateur
- Peintre
- Photographe
- Musicien
- Lecteur
- Cinéaste
- Cuisinier
- Expert en jeux de société
- Autre(s) :

Colorie le personnage qui te ressemble :

